

**IMPORTANT : FORMULAIRE ET PAIEMENT
REÇUS AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 2010**

TARIFICATION 2010

Location d'espace, de table et chaises, de marquise et utilisation d'électricité.

	Espace 10' X 10'	Espace 10' X 10' avec une table et deux (2) chaises (Dépôt de 50 \$ le matin même)	Espace 10' X 10' avec marquise, 4 blocs de ciment, 3 murs (2 côtés + derrière), 1 table, 2 chaises, mon- tage et démontage
1. Pour les groupes et associations LGBT de Montréal à but non lucratif uniquement Budget annuel de moins de 75 000 \$	30 \$ + taxes 33,86 \$	50 \$ + taxes 56,44 \$	300 \$ + taxes 338,63 \$
2. Pour les groupes et associations LGBT de Montréal à but non lucratif uniquement Budget annuel de 75 001 \$ à 250 000 \$	150 \$ + taxes 169,31 \$	175 \$ + taxes 197,53 \$	400 \$ + taxes 451,50 \$
3. Pour les groupes et associations LGBT de Montréal à but non lucratif uniquement ET syndicats Budget annuel de plus de 250 001 \$	250 \$ + taxes 282,19 \$	275 \$ + taxes 310,41 \$	500 \$ + taxes 564,38 \$
4. Partis politiques, associations professionnelles et fondations	700 \$ + taxes 790,13 \$	800 \$ + taxes 903,00 \$	1 000 \$ + taxes 1 128,75 \$
5. Pour les entreprises, organismes publics et parapublics, organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux	3 000 \$ + taxes 3 386,25 \$	NON DISPONIBLE	3 500 \$ + taxes 3 950,63 \$

ESPACE

Les kiosques bénéficieront d'un espace 10' X 10' et seront répartis sur la rue Sainte-Catherine entre les rues Berri et Papineau à l'exception des participants de l'Espace Santé et Mieux-être qui seront regroupés au parc Émilie-Gamelin. Un groupe désirant occuper un espace double devra en faire la demande au comité organisateur. Les groupes qui acceptent de louer un espace devront assumer les coûts reliés à l'aménagement de l'espace utilisé. La location des kiosques se fera sur une base de premier inscrit, premier servi. Les groupes qui veulent utiliser leur propre marquise ou tente doivent obligatoirement se munir de blocs de ciment, soit un pour chaque patte et devront également présenter une preuve qu'elles ont été ignifugées cette année.

TABLES ET CHAISES

Les participants pourront obtenir les tables et les chaises dans l'espace public au coin des rues Amherst et Sainte-Catherine. Nous vous demanderons de préparer un dépôt de 50,00 \$ en chèque ou en argent, qui vous sera remis à la fin de l'activité. Le dépôt ne sera pas remis en cas de bris ou de perte de l'équipement, ou de départ hâtif.

ÉLECTRICITÉ

Aucun point de ravitaillement sauf pour exceptions. Nous encourageons les groupes à prendre une entente avec les commerces à proximité, une fois le placement final arrêté. Frais additionnels de 350,00 \$ + taxes (395,06 \$).

SON

Si vous souhaitez utiliser du son, veuillez contacter Sylvain Marchand (smarchand@fiertemontrealpride.com) afin d'obtenir une dérogation (peut ne pas être accordée).



INSCRIPTION À LA JOURNÉE COMMUNAUTAIRE • 14 août

**IMPORTANT : FORMULAIRE ET PAIEMENT
REÇUS AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 2010**

HEURES D'OPÉRATION

La journée communautaire débutera à 11 h et se terminera à 17 h (16 h 30 pour les kiosques de l'Espace Santé et Mieux-être). Nous demandons à tous les participants d'avoir terminé le montage du kiosque à 10 h 45 et de ne rien ranger avant 17 h. Tout groupe qui ne respecte pas les heures d'opération verra l'annulation du remboursement du dépôt. C'est une question d'image !

COMMANDITAIRES

Il vous sera possible d'offrir une certaine visibilité à vos commanditaires (accord écrit requis des Célébrations). Veuillez vous assurer que ceux-ci sont complémentaires aux commanditaires des Célébrations de la Fierté en contactant Jean-Sébastien Boudreault au jsb@fiertemontrealpride.com

COLLECTE DE FONDS

Les organismes communautaires pourront vendre des produits, à l'exception des produits alcoolisés et de nourriture cuisinée sur place, afin de leur permettre de recueillir des fonds pour leur organisation. Toutefois, le Comité organisateur se réserve le droit de refuser la vente de certains articles. Ce refus pourrait survenir suite à la concurrence avec certains commerces avoisinants le kiosque, la nature vulgaire du produit ou par la demande explicite du promoteur de la rue, soit la SDC du Village. C'est pourquoi il est préférable d'en avvertir les organisateurs afin d'éviter de fâcheux problèmes.

POLITIQUE D'ACCRÉDITATION D'ORGANISMES PARTICIPANTS

Les Célébrations de la Fierté se réservent le droit de refuser toute entité ne respectant pas les valeurs ou la mission de l'organisme. Les organismes véhiculant du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie, de la lesbophobie, de la transphobie ou faisant la promotion de conflits géopolitiques et religieux seront automatiquement refusés et ne pourront participer à la journée communautaire ainsi qu'au défilé de la Fierté.

FORMALITÉS

La date limite pour les inscriptions à la journée communautaire est le 16 juillet 2010 (formulaire et paiement reçu). Des frais de 100 \$ s'appliqueront pour les inscriptions tardives (après le 16 juillet 2010). Toutefois, les espaces et la location des kiosques seront attribués prioritairement aux groupes s'inscrivant tôt.

AUTRES BESOINS

Pour de plus amples informations, contactez Sylvain Marchand au smarchand@fiertemontrealpride.com.

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

**Célébrations de la Fierté Montréal
Inscription à la journée communautaire
460, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 303
Montréal QC H3B 1A7**

Le paiement doit se faire uniquement par chèque ou mandat poste à l'ordre des CÉLÉBRATIONS LGBTQIA.

- N'oubliez pas qu'aucun point de ravitaillement pour l'électricité n'est accessible sauf pour exceptions et que cela engendrera des dépenses additionnelles de 350,00 \$ + taxes.
- N'oubliez pas le dépôt de 50,00 \$ en chèque ou en argent, le matin de la journée communautaire. Ce dépôt garantit le retour en bon état de la table et des deux chaises.
- Ceux qui auront besoin de quatre (4) blocs de ciment pour leur tente ou marquise devront déboursier **30,00 \$ + taxes (33,86 \$) additionnels.**

**IMPORTANT : FORMULAIRE ET PAIEMENT
REÇUS AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 2010**

Identification du participant

Nom de l'organisme ou de l'entreprise					
Adresse					
Téléphone				Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) - Obligatoire	
Courriel					
Personne contact					
Type d'organisation	1.	OBNL moins de 75 000 \$ / an	4.	Partis politiques, associations professionnelles et fondations	
	2.	OBNL entre 75 001 \$ et 250 000 \$ / an	5.	Entreprises, organismes publics et parapublics, organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux	
	3.	OBNL plus de 250 001 \$ / an et syndicats			

Nous désirons nous prévaloir des services suivants :

	Type d'organisation				
	1.	2.	3.	4.	5.
Espace 10' X 10'					
Espace 10' X 10' avec une table et deux (2) chaises					
Espace 10' X 10' avec marquise, 4 blocs de ciment, 3 murs (2 côtés + derrière), 1 table, 2 chaises, montage et démontage					
Surplus électricité (350,00 \$ + taxes = 395,06 \$)	Oui		Non		
Quatre (4) blocs de ciment (30,00 \$ + taxes = 33,86 \$)	Oui		Non		
TOTAL					

Notre organisme offrira les produits suivants pour la vente :

--

Notre organisme prévoit animer son espace de façon particulière :

--

Date	Personne autorisée
	Signature (personne autorisée)

Faites votre chèque à l'ordre de : Célébrations LGBTQA

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courrier (avec votre paiement) à l'adresse suivante :